

CONSTRUCTION D'UN PARC PHOTOVOLTAIQUE SUR LA COMMUNE des OMERGUES (04)

NOTE DE PRESENTATION DU PROJET - PC 4

CONTEXTE ET HISTORIQUE :

Ce projet sera proposé à « l'appel d'offre portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production électrique à partir de l'énergie solaire d'une puissance supérieure à 250kWc ».

Le projet s'implante sur une parcelle de 640 775 m².

Le parc solaire sera d'une puissance de 5 000 kWc sur une surface clôturée de 61 600 m²

- Il comportera 16 128 panneaux photovoltaïques répartis sur 1008 structures fixes. Chaque table est composée de 23 panneaux.
- Trois bâtiments techniques de petites tailles - 2 bâtiments onduleur-transformateur et un poste de livraison - seront répartis sur le site.

Le parc sera desservi côté Ouest par un chemin d'accès venant du Nord du site et raccordé à la route départementale 18.

Le parc sera protégé par une clôture périphérique de 2 m de hauteur.

Le parc a une durée de vie programmée d'environ 30 ans. A l'échéance de la période d'exploitation le parc sera entièrement démonté. Les parcelles utilisées seront remises à disposition de leurs propriétaires. Le démantèlement du parc comprendra le retrait de l'ensemble des structures et des panneaux, l'enlèvement des locaux d'exploitation, ainsi que le retrait de l'ensemble des câbles enfouis.

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DU PROJET - VOLET PAYSAGER

1. Organisation - Composition et volume des constructions.

- **Les panneaux photovoltaïques** couvriront l'essentiel de la zone du projet et seront installés sur des structures fixes disposées en lignes parallèles est- Ouest. Ces lignes seront espacées entre elles d'environ 2 m.

- **Le poste de livraison :** Il sera situé à l'ouest du site près de l'entrée du site et en bordure du chemin d'accès. Il sera positionné contre la clôture afin d'être accessible depuis l'extérieur par les personnels d'Enedis.
- **Les postes onduleur-transformateur** seront des bâtiments de petites tailles et de faible hauteur. Afin de faciliter leur insertion les bâtiments onduleur-transformateur seront répartis sur l'ensemble du site. Ils seront disposés aussi en fonction des contraintes d'acheminement de la production électrique.
- **Accès au site - Voirie :**
L'entrée du site se fera à l'ouest du parc photovoltaïque.

Voiries internes : Des voies légères seront créées afin de faciliter l'exploitation et la sécurité sur site. Ces voies se situeront dans la partie centrale du parc. Elles desserviront tous les bâtiments onduleur - transformateur. Les chemins créés seront en cailloutis non revêtu (grave ou schiste). La largeur minimale des voies sera de 5m.

Des espaces libres seront conservés sur le pourtour du parc entre les panneaux et la clôture

2. Aspect des constructions - Aménagements en limite de terrain.

2.1 Aspect des constructions

Les postes onduleur – transformateur ainsi que le poste de livraison auront des façades de couleur Gris-Vert (RAL 7030 ou 7033)

Les structures solaires seront constituées :

- D'une structure porteuse en acier galvanisé non peint,
- De panneaux qui auront une faible luminance.

2.2 Aménagements en limite de terrain.

Le site sera fermé par une clôture périphérique grise galvanisée. Clôture grillagée de hauteur 2 m à maille large (maille 10x10cm ou 10x5cm).

Un portail fermera l'entrée du site. Voici les caractéristiques : 2 vantaux, 5m de large et 2 m de haut.

Il n'y aura pas de plantation prévue dans ce projet.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

1.1 Descriptif technique des bâtiments

- Le poste de livraison :

Il sera constitué d'une cellule en béton préfabriquée de 2.6 m de largeur et 6 m de longueur sur une hauteur de 2.85 m.

La surface de plancher sera de : 13.92 m².

- Les postes onduleur-transformateur :

Ces bâtiments seront de type préfabriqués, composés d'un cuvelage béton, d'une structure métallique et d'une façade et couverture en panneaux sandwichs. Ils auront les dimensions suivantes : 2.6 m de largeur et 6 m de longueur sur une hauteur de 2.90 m.

La surface de plancher sera de : 13.92 m².

1.2 Réseaux

Les divers réseaux existants sur site seront inchangés.

Les réseaux électriques à créer au sein du parc permettront :

- 1) de raccorder les lignes de panneaux aux postes onduleur - transformateur en basse tension (BT) en suivant les espaces entre les rangées,
- 2) de raccorder les postes onduleur-transformateur vers le poste de livraison en haute tension (HTA).

L'ensemble de ces réseaux sera enterré.

Pour le raccordement du poste de livraison vers le réseau public en HTA, cette phase sera soumise à une étude de faisabilité auprès d'ENEDIS.

Toutes les lignes électriques nécessaires au raccordement du projet au réseau public de distribution de l'électricité seront enterrées.

Réseaux d'eau : Il n'y a pas de réseau d'eau potable, ni d'eaux usées prévu pour ce projet.

AUTRES

Surface de plancher du projet :

Poste livraison : 13.92 m², Postes onduleurs : 2 x 13,92 = 27,84 m² ; Total = 41,76 m² m²

Surface de panneaux photovoltaïques : 27 050 m²

Une citerne type bache incendie sera installée sur site.

Ces caractéristiques sont les suivantes :

Les caractéristiques de la réserve incendie sont présentée dans le tableau suivant.

Caractéristiques techniques de la réserve incendie	
Hauteur	1,60 m
Longueur	11,70 m
Largeur	8,88 m
Surface	104 m ²
Volume d'eau contenu	120 m ³

Ce type de réserve est fermé, étanche, avec une structure constituée d'un tissu enduit double face. La toile obtenue est de la qualité de celle utilisée pour les bateaux pneumatiques. Les citernes souples ont la forme de berlingots.

A Paris, le 2 décembre 2019 .

Le Maître d'Ouvrage : **Sun'R**



A Nîmes, le 2 décembre 2019.

Dominique PIERRE

Architecte DPLG

